

Réf: Dossier 388838

Avis de constitution

SOCIETE « RAIHANAH BEAUTE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 2059, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAIHANAH BEAUTE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

1. COMMERCE DE MECHES,
2. ONGLES,
3. SAC,
4. DRAP
5. PARFUM
6. COIFFURE
7. TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES ET

MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 2059, Ilot 118

Dirigeant(s) Mlle BARRO ALIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02098 du 03/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13217/GTCA/RC/2025 du 03/03/2025

